



Durée : 2 jours

Nombre de participants : 6 à 12

TARIFS

Inter-Entreprises

Tarif Public : 990,00 € H.T.

Intra-Entreprise

Nous consulter

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels exerçant leur activité dans le secteur « Ingénierie et Études Techniques » relevant des codes NAF concernés par l'arrêté du 19 décembre 2000 modifié.⁽¹⁾

OBJECTIFS

- Mise à jour des connaissances en matière juridique et réglementaire nécessaires à l'évolution de la législation.
- Connaître les risques et responsabilités du Chef d'Entreprise.
- Vous aider dans vos pratiques de consultations juridiques qui dépassent le cadre technique.
- Savoir appliquer les récentes réformes et respecter les nouvelles obligations.

⁽¹⁾ Arrêté du 19 décembre 2000 modifié par l'arrêté du 1^{er} décembre 2003 pour les activités exercées dans le secteur « Ingénierie et Études Techniques » et relevant des codes NAF 02.40 Z, 70.21 Z, 70.22 Z, 74.90 B et 85.60 Z (74.1G*) et 78.10 Z, 78.30 Z (74.5 A*), 71.12 B, 74.90 A (74.2C*), 71.20 B (74.3B*), 62.02 A (72.1 Z*), 58.21 Z, 58.29 A, 58.29 B, 58.29 C (72.2 A*), 62.01 Z, 62.02 A, 62.02 B, 62.09 Z (72.2 C*), (62.03 Z, 63.11 Z (72.3 Z*), 58.11 Z, 58.12 Z, 58.13 Z, 58.14 Z, 58.19

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Diffusion de Powerpoint.
- Accès à la plate-forme LMS Dokeos (support de cours en ligne, outils collaboratifs, quiz...).
- Étude de cas et mises en pratique sous forme d'exercices.

PRÉ-REQUIS

- Avoir suivi la formation *Pratique du Droit à Titre Accessoire (28 jours)*.

Z, 58.21 Z, 58.29 A, 58.29 B, 58.29 C, 59.20 Z, 60.10 Z, 60.20 A, 60.20 B, 62.01 Z, 63.11 Z, 63.12 Z (72.4 Z*), et 73.20 Z (74.1 E*), conférant l'agrément prévu par l'article 54 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971, portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (*Codes NAF qui était en vigueur avant la révision 2 au 1^{er} janvier 2008)

PROGRAMME**1^{ER} JOUR**

Récapitulatif des réformes intervenues en matière juridique.

1. Droit Social :

- Actualisation des connaissances sur la législation du travail au travers des thèmes bordés :

a. Les contrats de travail :

Formalités d'embauche.

Période d'essai.

b. Le travail à temps partiel et à temps plein :

Mentions obligatoires.

Durée maximale du temps de travail.

Rémunération des heures complémentaires.

c. Le recours aux CDD.

d. Rupture du contrat de travail :

Le Droit du licenciement.

2. Droit des obligations :

- Réforme du Droit des Obligations : Ordonnance du 10/02/2016.

- Changements introduits dans les phases de négociation et de mise en œuvre du contrat.

- Revue de jurisprudence sur le thème de la sous-traitance.

3. Pouvoirs et responsabilités du Chef d'entreprise :

- Responsabilité fiscale.

- Responsabilité civile.

- Droit pénal.

2^{ÈME} JOUR

Sensibilisation centrée sur la pratique métier.

1. Actualisation du code des Marchés Publics (ordonnance du 23/07/2015 et décret d'application du 25/03/2016) :

- Avec des nouvelles procédures de passation.

- Maîtrise des modalités d'analyse des offres.

- Modification intervenues dans l'exercice des offres.

- Modifications intervenues à l'intérieur des marchés.

- Approche des marchés de partenariats.

2. Évolution de la jurisprudence en matière de contentieux (public et privé) :

- Revue des dernières jurisprudences et conséquences sur les règles de marchés :

- Passation.

- Exécution des marchés.

- Gestion des contentieux.

3. Mise à jour des connaissances en matière d'assurances :

- Évolutions légales pour les assurances obligatoires.

- Rappels des assurances facultatives existantes.